



# L'antiseiche du plongeur bio

Bulletin N°21  
Octobre 2009

CODEP 78 "Biologie et Environnement"

VVP section "Biologie et Environnement"



## INFOS BIOS :

### 1 – Grenelle de la Mer : le Livre Bleu

Le travail de la FFESSM à travers ses propositions pour le Grenelle de la Mer a porté ses fruits.

Le Livre Bleu du Grenelle de la Mer vient d'être finalisé, en faveur du développement durable de notre espace Mer et Littoral pour les 10 années à venir. Certains articles reprennent les propositions de la FFESSM adressées en juin au cabinet du ministre Jean Louis Borloo.

Ce Livre Bleu prend en compte et reconnaît en particulier :

- la promotion des pratiques sportives comme vecteur de sensibilisation et d'éducation des différents publics aux valeurs et comportements adéquats aux espaces littoraux et marins (engagement 104a)
- l'encouragement de la plongée sous-marine dans le cadre d'une gestion intégrée au service de la protection, de la découverte et du respect du milieu sous-marin (engagement 57b)
- l'application de la charte pour une chasse sous-marine responsable (engagement 26 et 27)
- la protection des espèces en danger et notamment la sur-pêche des requins (engagement 22). Sur ce dernier point, notre fédération avait relayé les propositions du collectif Shark Alliance.

Vous pouvez consulter dans l'espace « Développement Durable » du site FFESSM le texte in extenso de ce Livre Bleu des engagements du Grenelle de la Mer.

[http://www.ffessm.fr/ffessm/pdf/dev\\_durable/livre\\_bleu\\_grenelle\\_mer.pdf](http://www.ffessm.fr/ffessm/pdf/dev_durable/livre_bleu_grenelle_mer.pdf)

source : Biosub

## 2 – Requin baleine

L'antenne des Philippines du WWF [a annoncé la découverte du plus petit bébé requin baleine](#), long de seulement 38 centimètres, jamais observé. A l'âge adulte, cette créature, qui est la plus grande de l'ordre des poissons, peut atteindre 20 mètres et 34 tonnes. Le spécimen a été découvert, le 7 mars dernier, aux Philippines à Donson. Au large de cette petite ville paisible, on peut assister aux plus grands rassemblements de requins baleines. On ne connaît quasiment rien de la façon dont ces grands poissons s'accouplent ni où ils donnent naissance à leurs petits. Compte tenu de la taille du bébé, il est probable qu'il soit né aux Philippines. Une partie du mystère qui entoure ces majestueux animaux serait donc partiellement levé. Le petit a été relâché en haute mer. Rien ne dit s'il survivra tout seul. On peut en douter.

Le requin baleine est recensé dans l'Annexe II du [CITES](#) (Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora) plus communément appelée « Convention de Washington ». L'annexe II comporte les espèces pas nécessairement menacées d'extinction mais dont le commerce des spécimens doit être réglementé pour éviter une exploitation incompatible avec leur survie. La liste se trouve [ici](#). Le document du CITES (Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora) [pour l'inclusion du requin baleine dans l'annexe II](#) contient énormément d'informations sur ce poisson.

Les asiatiques (Chinois et surtout Taiwanais et Hong-Kongais) s'intéressent à sa viande et surtout à ses ailerons. Officiellement, les Taiwanais ont interdit depuis deux ans ce commerce, mais la pêche et le trafic continuent.

Les requins baleines pourraient aussi être menacés (comme c'est le cas des dauphins) par les pêcheurs cupides qui souhaiteraient les capturer pour les vendre à des aquariums. On peut par exemple déjà en observer en captivité dans quatre endroits sur la planète :

Le [Kaiyukan aquarium](#) à Osaka (Japon...)

Le [Kaiyohaku aquarium](#) à Okinawa (Japon)

Le [Georgia aquarium](#) à Atlanta (Etats-Unis)

L'aquarium de l'hôtel [Atlantis Palm](#) à Dubaï (Emirats arabes unis)

D'autres spécimens devraient également être placés dans le plus grand aquarium du monde (700 000 poissons !) au sein du [Resort World](#) à Sentosa (Singapour). Mais les promoteurs de l'hôtel-casino ont déclenché récemment la ire des associations écologistes pour s'opposer à la venue des requins baleines.

Source : WWF

## 3 – Les filets "fantômes" affectent l'environnement marin

**Un nombre considérable d'équipements de pêche perdus ou abandonnés par les pêcheurs causent des préjudices à l'environnement marin, selon un rapport de l'Organisation la FAO et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Ces équipements ont, à travers la "pêche fantôme", des répercussions néfastes sur les stocks de poissons et posent une menace pour les bateaux.**

Selon le rapport, le problème posé par ces équipements abandonnés ou perdus prend de l'ampleur à cause de l'augmentation des opérations de pêche et de l'introduction d'équipements de pêche durables faits à partir de matières synthétiques résistantes.

Le rapport affirme que les équipements abandonnés dans les océans représentent 10% (soit 640 000 tonnes) des déchets marins. Le transport maritime est la première source de déchets en pleine mer et les sources terrestres sont les causes principales de débris marins dans les zones côtières.

La plupart des équipements de pêche ne sont pas abandonnés volontairement, mais sont perdus lors des tempêtes ou des forts courants ou sont le résultat de "conflits", en ce sens que les équipements et les filets s'emmêlent parfois.

Les principales répercussions engendrées par la perte ou l'abandon des équipements de pêche sont:

- la capture continue (pêche fantôme) des poissons ou d'autres animaux comme les tortues, les oiseaux de mer, les mammifères marins qui sont piégés et meurent;
- les altérations du sol sous-marin;
- les dangers à la navigation: ils peuvent causer des accidents en mer et endommager les bateaux.

Les filets à mailles, les nasses et les pièges à poissons contribuent à la pêche fantôme, alors que les palangres sont susceptibles de piéger les autres organismes marins et d'endommager l'habitat sous-marin.

Dans le passé, les filets dérivants étaient les principaux coupables, mais l'interdiction en 1992 d'utiliser ces filets de mauvaise qualité a réduit leur contribution à la pêche fantôme.

Aujourd'hui, les filets maillants sont sur le banc des accusés. L'extrémité de ces filets est ancrée dans la mer alors que les bouchons sont attachés au sommet. Ainsi, ils forment un mur vertical sous la mer qui peut être de 600 à 10 000 mètres. Si un filet maillant est abandonné ou perdu, il peut continuer à pêcher tout seul pendant des mois - parfois, pendant des années - et tuer sans distinction poissons et autres animaux.

Les pièges et les nasses sont un danger permanent. Dans la baie de Chesapeake aux Etats-Unis, environ 150 000 pièges à crabes sont perdus chaque année et environ 500 000 sont déployés. Dans l'île des Caraïbes, en Guadeloupe, les 20 000 pièges posés chaque année se perdent lors de la saison des ouragans. Comme les filets à mailles, les pièges peuvent continuer à pêcher tout seuls pendant de longues périodes.

Source : FAO -PNUE



## QUELQUES DATES A RETENIR :

### 1 – Conférences à L'institut océanographique de Paris

Mercredi 7 octobre 2009 : « **Vers une nouvelle gouvernance de la biodiversité en haute mer** »

Cette conférence sera l'occasion de s'intéresser aux enjeux de conservation de cet espace représentant plus de 64% de la surface totale des mers et océans et aujourd'hui menacé par l'intensité et la diversité des pressions humaines

Mercredi 21 octobre 2009 : « **La biodiversité en crise : 550 millions d'années d'histoire mouvementée** »

L'évolution de la biodiversité depuis l'apparition de la vie n'a pas été un long fleuve tranquille et régulier. Cinq fois de suite, des événements naturels, violents ou non, sont venus perturber le cours de notre histoire évolutive. Ces cinq crises majeures se sont produites il y a -435, -365, -250, et -65 millions d'années. D'intensités variables et renseignées inégalement, elles sont toutes liées aux modifications de l'environnement (volcanisme, changements climatiques, modifications de la position des continents, chute de météorite).

195 rue Saint Jacques  
75005 Paris

[www.oceano.org/io](http://www.oceano.org/io)

### 2 – Semaine européenne pour les requins du 14 au 18 octobre 2009

Cette année la Semaine européenne pour les requins aura lieu du 10 au 18 octobre. C'est une occasion unique pour les européens de tous horizons d'exprimer leur soutien en ce qui concerne la conservation des requins et de faire la différence.

Grâce aux aquariums, aux clubs de plongée et aux associations de conservation, la Semaine européenne pour les requins de 2008 a pu proposer plus de 200 activités et obtenir plus de 100 000 signatures sur la pétition pour le plan d'action pour les requins, adressée aux ministres européens de la pêche. Ceux-ci ont depuis réagi en mettant en avant la situation critique des requins et en appelant à un renforcement des lois européennes d'interdiction du finning. Leur réponse reflète l'inquiétude qu'un nombre croissant de citoyens européens a exprimée lors de la Semaine européenne pour les requins.

Pour en savoir plus sur la Semaine européenne pour les requins, vous pouvez contacter Nicole Aussedat  
[nicole.aussedat@wanadoo.fr](mailto:nicole.aussedat@wanadoo.fr)

source : Shark Alliance

<http://www.sharkalliance.org/content.asp?did=33118>

### 3 – Journées thématiques au Muséum de paris

- Samedi 28 novembre 2009 : journée thématique « **Lacs, rivières et zones humides** »  
Nouveau thème : les espèces envahissantes

Cette 4<sup>ème</sup> édition offre une nouvelle programmation consacrée à la biodiversité en eau douce. Les spécialistes du muséum nous guident dans la découverte de richesses naturelles insoupçonnées. Espèces envahissantes ou espèces invasives ? Faut-il avoir peur des introductions d'espèces ? Différents exemples seront abordés : plantes aquatiques, écrevisses et autres crustacés, amphibiens, poissons, mammifères aquatiques,... Suite à la projection du film 'Les gravières du ried », un débat sera ouvert sur la question des espèces invasives en présence de l'auteur, Serge Dumont et l'ensemble des participants.

Date limite d'inscription 20 novembre 2009

Programme détaillé sur le site [www.mnhn.fr](http://www.mnhn.fr)

inscriptions : [frenel@mnhn.fr](mailto:frenel@mnhn.fr)

- Samedi 16 et dimanche 17 janvier 2010 : **Découverte et protection du milieu marin en plongée.**  
Année internationale de la biodiversité
- Samedi 23 janvier 2010 : **Les tortues marines**  
Colloque prévu sur Paris quelques jours avant et le Muséum en a profité pour organiser cette journée avec les spécialistes qui vont se déplacer.
- Samedi 10 avril 2010 : **Raies, requins et chimères** - en lien avec l'exposition « Dans le sillage des requins »



#### SITES WEB A VISITER :

- Voici le lien du film « **Océans** » qui doit sortir le 27 janvier 2010. Vous y trouverez quelques vidéos hors du commun, elles sont situées dans l'onglet Médias.

<http://www.oceans-lefilm.com/>

A noter également un article consacré au film dans le magazine GEO du mois de Septembre.

- Pour les amoureux des plongées dans l'**étang de Thau**, voici un site dédié à la connaissance et à la sensibilisation sur la vie marine et lagunaire en Méditerranée.

A noter : les brèves de Pascalou, de petites histoires sous-marines fort sympathiques.

[www.meretlagune.org/](http://www.meretlagune.org/)

- La société ACRI-ST participe actuellement au projet GENESIS, financé par l'Union Européenne.

Une partie de ce projet est axée sur la qualité des eaux côtières en région PACA-Corse à travers la présence de **méduses**. Comme il n'existe pas véritablement d'enregistrement systématique de la présence/absence de méduses et pour répondre à une problématique d'information auprès de la population, nous avons mis en place un site internet : <http://meduse.acri.fr/> pour créer un réseau d'observation des méduses les plus courantes en Méditerranée.

Ces informations de présence/absence seront ensuite mises en parallèle avec les caractéristiques du milieu marin qui correspondent à cette observation (température de l'eau, salinité, présence de phytoplancton ...).

A terme, le but serait, si les corrélations avec ces indicateurs s'avèrent concluantes, d'en déduire un modèle de l'apparition de méduses sur la région.

Les renseignements que nous avons recueillis sur le site jusqu'à maintenant nous sont communiqués par différents acteurs de la mer et nous avons des retours très intéressants de la part des plongeurs.

N'hésitez pas à aller consulter ce site <http://meduse.acri.fr/> et à le diffuser autour de vous si cette démarche vous intéresse.

Source: biosub



## EN BREF:

### - « Le syndrome du Titanic »

Sortie en salle prévue le 7 octobre du film « Le syndrome du Titanic » de Nicolas Hulot et Jean-Albert Lièvre.  
« ce film est un cri d'alarme, ne laissons pas le temps nous dicter le changement, mais aussi un cri d'espoir, saisissons l'occasion pour nous retrouver, mobilisons le génie humain en donnant enfin du sens au progrès » *Nicolas Hulot*

### - Fatale crevette

Rien de pire, pour les océans, que la pêche à la crevette. C'est le cri d'alarme lancé par la FAO. Non seulement les chaluts raclent et détruisent les fonds marins, mais ils sont aussi à l'origine d'un gaspillage monstrueux : pour 3,4 millions de tonnes de crevettes capturées, les pêcheurs rejettent 1,86 million de tonnes de prises accessoires (juvéniles de merlans, morues, soles...). La FAO dénonce l'absence de toute gestion vraiment durable de cette pêche et recommande de restreindre l'accès aux zones de pêche. Quant à la crevette d'élevage (2,6 millions de tonnes par an), elle ne vaut guère mieux, car elle est accusée de détruire la mangrove et de polluer les eaux. Hormis la malgache, dotée d'un Label rouge : bon à savoir !

Source : Le point

### - « The Cove – la baie de la honte »

Vingt ans après *Le Grand Bleu*, Luc Besson revient vers les dauphins, cette fois en tant que distributeur d'un documentaire choc sur le massacre de ces animaux au Japon. L'empire du Soleil-Levant autorise en effet dans ses mers la chasse aux dauphins, en même temps qu'il tente de réhabiliter la chasse à la baleine, qui a été interdite sur la quasi-totalité de la planète. Les caméras de Louie Psihoyos ont suivi durant de longs mois Richard O'Barry, ancien dresseur de dauphins (en particulier pour la série *Flipper*), qui lutte maintenant pour les protéger. Un document haletant tourné à la manière d'un thriller.

**Conception - Réalisation** : Evelyne Boulanger [boulanger.evelyne@neuf.fr](mailto:boulanger.evelyne@neuf.fr)

**Participation** : Corinne Ravel - Yves Herraud - Daniel Ingratta - Marc Rambaud - Laurent Herry - Yves Léger  
François Cornu ([www.souslesmers.fr](http://www.souslesmers.fr)) - Christel Chauvin - Gilbert Hostallier - Paule Arnal  
Kevin Hoang Pho - Catherine Coppel - Philippe Lejeune - Jean Paul Lamiral - Franck Gallois